



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

64 ANS, c'est **NON!**

RETRAIT DE L'ÂGE PIVOT

Le projet de réforme des retraites comporte une mesure aussi injuste qu'inutile : l'instauration d'un âge pivot à 64 ans, très pénalisant pour les personnes ayant commencé à travailler jeunes. Et malgré plusieurs points positifs, le reste de la réforme comporte encore des insuffisances notables.

Ensemble, exigeons le retrait pur et simple de l'âge pivot en signant massivement la pétition de la CFDT, et en se mobilisant le samedi 11 janvier !

POURQUOI L'ÂGE PIVOT EST-IL INJUSTE ?

Cette nouvelle règle pénaliserait d'abord les personnes qui ont commencé à travailler jeunes. Avec un nombre suffisant de trimestres cotisés, elles seraient pourtant contraintes de **travailler deux ans supplémentaires pour ne pas voir leur pension chuter**. Pour celles et ceux qui ont des revenus modestes, c'est la double peine !

POURQUOI EST-CE INUTILE ?

Contrairement à ce que tente de faire croire le Gouvernement, l'état des finances du futur système de retraites n'est pas du tout dans un état catastrophique. S'il est indispensable de tenir un équilibre financier à moyen et long terme du système, cela peut se faire **sans un nouveau report de l'âge de départ à la retraite**. De nombreux autres leviers existent et peuvent être utilisés de façon complémentaire.

DES INSUFFISANCES DANS LE PROJET DE RÉFORME

La CFDT revendique des avancées pour améliorer le projet de réforme :

- une **meilleure prise en compte de la pénibilité** vécue par les travailleurs (manutentions manuelles de charges lourdes, postures pénibles, risques chimiques et vibrations mécaniques), pour permettre à plus de 600 000 personnes supplémentaires de partir plus tôt à la retraite (métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'agroalimentaire, de la santé...)
- un **dispositif de retraite progressive digne de ce nom** pour offrir aux travailleurs une plus grande liberté des modalités de départ à la retraite.
- la **sécurisation de la transition des travailleurs dans les fonctions publiques**, concernant notamment les mesures de compensation et de revalorisation salariale.
- un **minimum de pension pour une carrière complète plus élevé**, le projet prévoit 1000 €, ce qui est en dessous du seuil de pauvreté (1041 €).
- un **Compte Epargne Temps Universel** pour aménager son temps de travail tout au long de la vie.

 @CFDT
 /la.CFDT

CFDT.FR

SIGNEZ LA PÉTITION pour obliger le Gouvernement à retirer l'âge pivot et améliorer son projet de réforme sur www.cfdt.fr/petition-retraites



LES PROGRÈS APPORTÉS PAR LE PROJET DE RÉFORME :

- **Un système universel, qui conforte notre retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle**, et particulièrement bénéfique pour tous ceux qui ont cotisé à plusieurs régimes de retraites.
- Un système de retraite par points, afin de **ne plus pénaliser les femmes et les bas salaires**.
- Un système plus équitable envers les travailleurs précaires : **chaque heure travaillée ouvrira des droits à la retraite**, alors qu'aujourd'hui tous ceux travaillant moins de 150 h sur un trimestre cotisent mais ne gagnent pas de droits à la retraite.
- **Un système de retraite qui rend les droits plus lisibles** pour les travailleurs, avec des garanties sur la valeur du point.

MOBILISONS-NOUS LE SAMEDI 11 JANVIER !

L'ensemble des travailleurs est appelé à se mobiliser le samedi 11 janvier dans les actions organisées par la CFDT partout en France.

L'objectif est de porter nos revendications et de renforcer la pression sur le gouvernement pour l'amener à retirer l'âge pivot et améliorer son projet de réforme !

La CFDT va également interpeller l'ensemble des députés et sénateurs pour leur faire connaître ses revendications.